

Le troisième Parlement, qui se réunit le 26 mars 1874, conservait la même taille que la deuxième session de la deuxième législature, où six députés de l'Île-du-Prince-Édouard, nouvelle venue à la Confédération, avaient occupé leur siège pour la première fois. Siégeaient donc 206 députés répartis entre sept provinces de la façon suivante :

Québec	65	(la référence pour la répartition des sièges provinciaux)
Ontario	88	
Nouvelle-Écosse	21	
Nouveau-Brunswick	16	
Manitoba	4	
Colombie-Britannique	6	
Île-du-Prince-Édouard	6	

Sur les 206 députés élus en 1874, 70 étaient des nouveaux venus à la Chambre des communes. Le nombre très élevé de nouveaux venus témoignait des pertes désastreuses du Parti libéral-conservateur (les conservateurs) lors des récentes élections. Après avoir envoyé 104 députés aux Communes à la suite de sa victoire en 1872, le parti de M. Macdonald se trouvait réduit à 67 représentants, c'est-à-dire qu'il perdait approximativement un tiers de ses effectifs. Pour leur part, en 1874, les libéraux avaient gagné 138 sièges, comparativement à leurs gains nettement inférieurs de 1872, dans un gouvernement où la plupart des libéraux des Maritimes avaient l'intention de voter comme les conservateurs. En 1873, même forte du soutien des députés des Maritimes, jusqu'aux défections qui ont causé la chute du gouvernement, l'opposition libérale n'avait pu se mériter plus de 96 votes à la Chambre; avec un indépendant du Manitoba, ils détenaient ainsi une majorité de 70 sièges sur les conservateurs de l'opposition. Quarante-huit des soixante-dix députés élus pour la première fois au Parlement appartenaient aux rangs libéraux.

Sept ans après la Confédération, lors d'élections sur le thème de la corruption au gouvernement, les affiliations de parti devenaient alors plus cruciales que lors des élections précédentes.³ Il demeurait une certaine incertitude en ce qui concerne la position de certains des députés des Maritimes, mais les divisions entre les partis au Québec et en Ontario étaient claires et nettes. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les conservateurs n'ont gardé que 18 sièges sur 37 en jeu dans les deux provinces. Tous les députés élus par l'Île-du-Prince-Édouard étaient libéraux. Au Québec, les gains des libéraux n'étaient pas aussi marqués, mais ils avaient tout de même 35 sièges contre 30 pour les conservateurs. Le fait que 29 députés du Québec aient été élus par acclamation est significatif et témoigne du traditionalisme de cette province en matière d'élection. En Ontario, les libéraux ont remporté une victoire retentissante en s'appropriant 66 des 88 sièges de cette province, c'est-à-dire 18 de plus que 17 mois auparavant. Treize candidats libéraux ont été élus par acclamation. Les conservateurs durent se contenter des 22 sièges restants. Le Manitoba envoyait à Ottawa deux libéraux et un conservateur ainsi que le chef métis, Louis Riel. Seule la Colombie-Britannique, qui continuait à réclamer la construction du chemin de fer du Pacifique selon les termes prévus par l'Union, a accordé tout son soutien aux conservateurs.

Pas moins de trente élections partielles, ou « élections spéciales » comme on les appelait

³ Pour la répartition des sièges à la troisième législature, voir *Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, éd. par J. K. Johnson (Ottawa, Archives publiques du Canada, 1968) et *Pendulum of Power* par J. Murray Beck (Scarborough, Ontario, Prentice Hall of Canada, 1968) p. 22 à 29.